



# Offre d'emploi.

## SECONDE NATURE RECRUTE UN-E VOLONTAIRE EN SERVICE CIVIQUE MÉDIATION ET ACCOMPAGNEMENT D' ACTIONS CULTURELLES

### QUI SOMMES-NOUS ?

Reconnue depuis plus de 15 ans pour son engagement précurseur dans la création artistique contemporaine à l'ère numérique, ZINC a pour mission d'accompagner les mutations culturelles de notre société à l'ère numérique au travers des regards singuliers et sensibles des artistes. Depuis 2018, ZINC, basé à la Friche Belle de Mai à Marseille et Seconde Nature à Aix-en-Provence portent un projet ambitieux sur la région Sud rassemblé sous le nom de Chroniques.

Tous les deux ans, Chroniques est à l'initiative de la Biennale des Imaginaires Numériques, un événement qui associe une trentaine de lieux partenaires, rythmé par des expositions, des installations dans l'espace public, des spectacles, des concerts et un programme d'actions en direction des publics : workshops, master-classes, ateliers, visites ainsi que des rencontres professionnels et le Marché International des Arts Numériques.

[www.chroniques.org](http://www.chroniques.org) | <https://www.snzn.org>

### RÔLE ET PLACE DANS L'ÉQUIPE

Sous la responsabilité du/de la chargé-e de médiation et d'action culturelle, la mission du volontaire vise à accompagner et à valoriser les activités artistiques que mène l'association.

Le rôle du ou de la volontaire sera de favoriser le dialogue entre les acteurs de ces animations (artistes intervenants, lieux d'accueil, partenaires et publics).

### MISSIONS

Sa tâche est de :

- Participer à la mise en œuvre de la politique de relation avec les publics et de médiation culturelle de l'association autour de sa programmation ;
- de faciliter l'accès aux œuvres pour toutes les catégories de public - scolaires, étudiants, jeune public individuel, public familial, groupes (associations, établissement socioculturel, etc.) ;
- et de mettre en lien les artistes et les publics - par la co-conception et la mise en œuvre de visites, d'ateliers de pratique artistique, de parcours pédagogiques et la diffusion de documents d'information.

Elle se décline de la manière suivante :

- Faire connaître, promouvoir les actions du service, les valoriser/ rendre visible.
- Encadrer des ateliers de pratiques artistiques et culturelles et actions de sensibilisation.
- Valoriser le travail des participants par l'organisation de restitution publique ainsi que par une mise en ligne des productions : photo, montage vidéo et sonore sur le site internet de Seconde Nature et autres.

## DESCRIPTION DU PROFIL RECHERCHÉ

### Profil

- Formation supérieure en médiation / histoire des arts / arts appliqués / design.
- Première expérience de médiation et de coordination d'activités culturelles appréciée.

### Savoir-faire

- Capacité de concevoir et d'animer des activités pédagogiques adaptés à différents publics
- Aisance avec les nouveaux outils et logiciels numériques.
- Curiosité et/ou pratique souhaitée des réalités immersives et des arts numériques.
- Permis B souhaité.

### Savoir-être

Sens du contact et du travail en équipe • Pédagogie • Créativité • Méthodologie, sens de l'organisation et de planification dans le temps • Capacité d'adaptation et de réactivité

## DATE DE PRISE DE FONCTION

06/09/2022

## DATE LIMITE DE CANDIDATURE

1/07/2022

## CONDITIONS

Volontariat en service civique 28h  
Travail du mardi au vendredi - et du mardi au samedi pendant la biennale

Mission de 8 mois .  
Indemnités : 465,83 euros  
Prise en charge de 100% de l'abonnement mensuel transport + Titres Restaurants

## LIEU

Friche Belle de mai, 41 rue Jobin 13003, Marseille  
54 rue Célony, 13100 Aix en Provence  
Déplacement à prévoir dans la métropole Aix-Marseille et en région.

## MODALITÉS DE CANDIDATURE

Merci d'envoyer CV et lettre de motivation à [public@snzn.org](mailto:public@snzn.org) + [coline.perraudeau@snzn.org](mailto:coline.perraudeau@snzn.org)

## INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES / RENSEIGNEMENTS

Nous nous efforçons de répondre à toutes les candidatures. Cependant, sans réponse de notre part sous 4 semaines, à l'issue de la date limite de réception des candidatures, vous pourrez considérer que, malgré tout l'intérêt que revêt votre candidature, celle-ci n'a pas été retenue.